

Une bonne connaissance du cadre réglementaire et de son application constitue l'outil majeur pour répondre aux attentes du régulateur et protéger l'établissement et ses collaborateurs !

## Objectifs

- Connaître et maîtriser les divers aspects de la réglementation en matière de LCB-FT et ceux propres aux prestataires de services sur actifs numériques
- Identifier et comprendre les risques de BC/FT inhérents à l'activité de PSAN et leurs modalités de détection
- Connaître et savoir appliquer les obligations spécifiques et générales en matière de LCB-FT inhérentes aux activités des PSAN

## Programme

### Jour 1 : LCB-FT cadre réglementaire général

#### Mesurer l'évolution réglementaire de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

- Les grands principes du dispositif réglementaire
- Les apports de la 5<sup>ème</sup> Directive (*dont les mesures de vigilances complémentaires pour les opérations liées au Pays Tiers à Haut Risque*)

#### Identifier les obligations des assujettis

- Les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle
- Les obligations de déclaration de soupçon
- L'articulation entre les obligations de déclaration de soupçon et d'autres dispositifs
- Contrôles permanent et périodique de l'activité (*arrêté du 6 janvier 2021 relatif au dispositif et au contrôle interne*)

#### Les obligations sur la mise en œuvre des mesures de gel des avoirs

- Les différents dispositifs de gel des avoirs (*ordonnance n° 2020-1342 du 4 novembre 2020*)
- L'obligation de se doter d'un dispositif de détection
- La mise en œuvre concrète des obligations de gel des avoirs
- Le rôle des autorités compétentes en matière de gel des avoirs

#### La connaissance client

- Les obligations en matière de KYC
- La fraude documentaire
- Définition de critères de risques et classification des risques
- Profils de risque des relations d'affaires

## Secteurs

- Banque Finance

## Format

- Collectif
- Distanciel synchrone
- Présentiel

## Compétences

- Audit comptabilité finance
- Réglementaire

## Thèmes

- Contrôle permanent
- Cryptomonnaie
- Risques & conformité

## Publics

- Conformités et Contrôle Permanent

## Pré-requis

Collaborateurs des fonctions Risques, Conformité, Contrôle permanent et Audit

## Jour 2 : focus Tracfin et particularités des PSAN

### Comprendre le processus de déclaration de soupçon

- Déterminer les intervenants et le rôle du correspondant Tracfin
- Distinguer les cas devant faire l'objet d'une déclaration
- Définir la procédure de déclaration / la rédaction de la déclaration

### Analyser les risques et les sanctions en cas de non-respect des obligations

- Définir les sanctions administratives et professionnelles
- Aborder les sanctions civiles et pénales

### Les lignes directrices de l'approche fondée sur les risques appliquée aux actifs virtuels (AV) et aux prestataires de services liés aux actifs virtuels (PSAV) par le GAFI

- Rappel des recommandations dans le contexte des AV et des PSAV
- Approche fondée sur les risques et coordination nationale
- Traitement des actifs virtuels : interprétation des termes concernant des fonds ou des valeurs
- Autorisation d'exercer et/ou inscription à un registre
- Contrôle et surveillance
- Mesures préventives
- Transparence et bénéficiaires effectifs des personnes morales et des constructions juridiques

### L'application nationale des règles de LCB-FT au secteur des crypto-actifs

- Le cadre français
- Le statut de PSAN
- Les émetteurs de jetons (ICO)
- Principaux risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme présentés par les activités sur crypto-actifs
- L'évaluation de l'exposition aux risques de BC-FT
- L'identification et la connaissance de la clientèle
- L'identification et la vérification d'identité à l'entrée en relation d'affaires
- L'authentification du client lors d'une transaction
- Connaissance de la clientèle et analyse transactionnelle
- La vigilance.
- Opérations fractionnées et adresses publiques multiples
- Pistes d'amélioration identifiées

## Modalités pédagogiques

- Mises en situation, jeux de rôle
- Partages d'expériences
- Traitement de cas pratiques

## Modalités d'évaluation

- Questionnaire (amont, aval à chaud, aval à froid)

Qualis Formation